

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

5 JUILLET 2017

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 5 juillet 2017. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Monique Gravel, Marc-André Lussier et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2017-07-01

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet d'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juin et des séances extraordinaires du 21 juin et 27 juin 2017.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Demande de soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver pour 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.
6. Modifier la résolution # 2017-06-06 relative au poste occupé par Madame Kiana Gagnon.
7. Annulation de la résolution # 2017-06-17 relative au mandat à ML Rénovation pour le creusage de fossé chemin du lac Pied-des-Monts.
8. Travaux de voirie à effectuer relatifs à la subvention additionnelle pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal troisième versement.
9. Mandat pour le sondage de mi-saison du camp de jour sous la responsabilité de Madame Monique Gravel, conseillère et responsable de la politique familiale.

10. Adhésion de membre corporatif au Club de radio amateur de Charlevoix (50\$).
11. Entériner l'achat d'un billet pour le tournoi de golf de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec Charlevoix qui a eu lieu vendredi le 30 juin dernier au coût de 100\$.
12. Correspondance.
 - Divers :
 - a) Communiqué de presse de la mairesse pour le chemin du Pied-des-Monts
 - b) Félicitation pour les organisateur du Rodéo de Charlevoix 2017
 - c) Date de la tenue du Triathlon de Charlevoix : les 29,30 et 31 juillet
 - d) Lettre pour les conteneurs à remettre aux résidents du lac-du-Pied-des-Monts.
7. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
13. Période de questions.
14. Levée de la séance.

2017-07-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2017.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2017 et ce, tel que rédigé.

2017-07-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2017.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2017 et ce, tel que rédigé.

2017-07-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2017.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 juin 2017 et ce, tel que rédigé.

2017-07-05

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juin 2017, au montant de cent soixante-douze mille six cents quatre dollars et vingt-sept cents (172 604.27\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2017-07-06

5. APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER 2017-2018, 2018-2019 ET 2019-2020.

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des chemins d'hiver est échu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs se doit d'aller en appel d'offres publiques conformément aux exigences gouvernementales et de la politique de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil municipal une estimation des coûts reliés au prochain contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres publique relatif à l'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans, soit 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

2017-07-07

6. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION # 2017-06-06 RELATIVE AU POSTE ET SALAIRE DE MADAME KIANA GAGNON.

ATTENDU QUE Madame Kiana Gagnon avait été embauché au service de garde et monitrice au camp de jour 2017;

ATTENDU QUE Madame Gagnon n'avait pas la formation adéquate pour ce poste;

ATTENDU QU'à la Base de Plein Air du lac Nairne il y avait un poste de libre à l'accueil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Madame Kiana Gagnon au poste de préposé à l'accueil de la Base de Plein Air du lac Nairne et ce, aux conditions suivantes :

- Début de l'emploi : 26 juin
- Horaire : entre 8h00 et 21h00, variable
- Salaire : 11.25\$ l'heure

2017-07-08

7. ANNULATION DE LA RÉOLUTION # 2017-06-17 RELATIVE AU CREUSAGE DE FOSSÉ CHEMIN DU LAC-DU-PIED-DES-MONTS.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la résolution # **2017-06-17** relative au creusage de fossé chemin du lac-du-Pied-des-Monts. Ces travaux seront compris à même une subvention du ministère des Transports.

2017-07-09

8. TRAVAUX À EFFECTUER RELATIFS À LA SUBVENTION ADDITIONNELLE POUR L'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (TROISIÈME VERSEMENT 8 000\$)

ATTENDU QUE le ministère des Transports accorde à la municipalité une subvention maximale de 40 000\$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration des chemins du lac Pied-des-Monts, du lac Nairne, du Pied-des-Monts, Richard, du rang Saint-Thomas, des rues de la Réserve et Larouche;

ATTENDU QUE les versements s'effectueront comme suit:

- Pour le premier versement de 16 000\$, les travaux devront être terminés avant le 12 février 2016;
- Pour le deuxième versement de 16 000\$, celui-ci sera versé au cours de l'année budgétaire de 2016-2017;
- Et le solde de 8 000\$, il sera versé au cours de l'année budgétaire de 2017-2018;

ATTENDU QUE les travaux à être exécutés pour le troisième versement sont :

- Pose de 250 tonnes de MG-20 chemin du lac-du-Pied-des-Monts
- Creusage de fossé sur une distance de 400 mètres chemin du lac-du-Pied-des-Monts

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les travaux ci-dessus mentionnés pour le troisième versement de cette subvention.

2017-07-10

9. MANDAT À MADAME MONIQUE GRAVEL, CONSEILLÈRE ET RESPONSABLE DE LA POLITIQUE FAMILIALE POUR EFFECTUER UN SONDAGE À MI-SAISON DU COMP DE JOUR.

ATTENDU QUE Madame Monique Gravel, conseillère et responsable de la politique familiale désire effectuer un sondage pour évaluer la qualité des services offerts par le camp de jour de la municipalité;

ATTENDU QUE le formulaire de ce sondage doit être accepté par les membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter le formulaire présenté du sondage pour l'évaluation de la qualité des services offerts par le camp de jour de la municipalité et,

De mandater Madame Monique Gravel, conseillère et responsable de la politique familiale pour effectuer ce sondage à la mi-saison du camp de jour 2017.

2017-07-11

10. ADHÉSION AU CLUB DE RADIO AMATEUR DE CHARLEVOIX.

ATTENDU QUE lors de la tenue de mesures d'urgences, les services du Club de radio amateur de Charlevoix sont requis;

ATTENDU QUE ceux-ci sont bénévoles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à titre de membres corporatif au Club de radio amateur de Charlevoix et ce, pour un montant de 50\$.

11. CORRESPONDANCE.

- Hôpital La Malbaie : la parole aux patients
- Mes Croix j'y crois : permission pour la tenue d'un marché aux puces
- Polyvalente du Plateau : remerciement Gala de l'excellence 2017
- Madame Annette Roberge : pour l'état du chemin du Pied-des-Monts

2017-07-12

APPUI AU MAIRE DE LA VILLE DE LA MALBAIE, MONSIEUR MICHEL COUTURIER, DANS SA DÉMARCHE RELATIVE AU DOSSIER DE L'HÔPITAL DE LA MALBAIE.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs appui la démarche de Monsieur Michel Couturier, maire de la Ville de La Malbaie, auprès du ministre de la Santé pour que l'hôpital de La Malbaie conserve son rôle social dans la région et ses acquis comprenant ses équipements et le personnel professionnel.

2017-07-13

CHEMIN DU PIED-DES-MONTS : MANDAT À DA.RE.L EXCAVATION.

ATTENDU QUE le chemin du Pied-des-Monts est dans un état où des travaux de réparation s'imposent;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont constaté les travaux de remplissage de trous à effectuer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater DA.RE.L. Excavation pour l'achat et la pose d'asphalte incluant la colle pour remplir les trous du chemin du Pied-des-Monts jusqu'au bout. Le coût de ces travaux ne devra pas dépasser un montant total de 25 000\$ incluant les taxes applicables.

2017-07-14

MANDAT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DÉCRITS DANS LA RÉOLUTION # 2017-07-09 AU CHEMIN DU LAC DU PIED-DES-MONTS.

Il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater pour l'exécution des travaux de voirie décrits dans la résolution # 2017-07-09 :

- DA.RE.L Excavation pour l'achat et la pose de 250 tonnes de gravier MG-20
- Creusage de 400 mètres de fossé par ML Rénovations

QUE les travaux seront effectués au chemin du lac du Pied-des-Monts.

2017-07-15

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 20h56.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 5 juillet 2017, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.